

LICENCE STAPS - L1 LAS STAPS - L1 OUI-SI STAPS

Examens Ecrits et Oraux - Année Universitaire 2025-2026

Semestre 1 - Session 1

Ce tableau tient lieu de convocation

Ce calendrier est susceptible de modifications, voir site <https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/etudiant/examens-reglementationrse/examens/examens-licences>

Dates	Statut	UE	Nature	Heure de convocation	Horaire	Durée	Lieu/Salle	Enseignant responsable des surveillances
Vendredi 12 décembre 2025	L1 LAS	Examen de santé	Epreuve écrite / présentiel	14h15	15h00 - 16h30	01h30	ORLÉANS - Amphithéâtres UFR DEG	Eric DUVERGER
	L1 RNE + RSE	UE 106 : Méthodologie du travail	Quitus		18h00		Dépôt d'un dossier sur CELENE au plus tard le 12 décembre à 18h00".	Dan BISSONNIER
Lundi 15 décembre 2025	L1 RSE	UE 105 : Anglais	Epreuve écrite / présentiel	07h45	08h15 - 09h45	01h30	Bloc 9/10 CREPS	Sabrina TOSTAIN
Mardi 16 décembre 2025	L1 RNE + RSE	UE 108 : Activité sportive de Spécialité	Epreuve écrite / présentiel	07h30	08h00 - 09h30	01h30	Amphithéâtre CREPS	Nicolas POUPLIT
	L1 RSE	UE 107 : Activité sportive de Polyvalence	Epreuve écrite / présentiel	11h00	11h30 - 12h30	01h00	Amphithéâtre CREPS	Emmanuel JEMILI
Mercredi 17 décembre 2025	L1 RSE	UE 101 : Histoire, Sociologie et Anthropologie de la motricité	Epreuve écrite / présentiel	08h00	08h30 - 10h00	01h30	Bloc 9/10 CREPS	Joël LAILLIER Elie SAAD
	L1 RNE + RSE	UE102 : Introduction à la psychologie niveau 1	Epreuve écrite / présentiel	18h00	18h30 - 19h30	01h00	Amphithéâtre CREPS	Sandrine SCHIANO-LOMORIELLO
Jeudi 18 décembre 2025	L1 RNE + RSE <u>sauf LAS</u>	UE 103 : Anatomie fonctionnelle	Epreuve écrite / présentiel	07h45	08h30 - 09h30	01h00	Amphithéâtre CREPS	Hechmi TOUMI
	L1 RNE + RSE <u>sauf LAS</u>	UE 104 : Physiologie des grandes fonctions niveau 1	Epreuve écrite / présentiel	10h15	11h00 - 12h00	01h00	Amphithéâtre CREPS	Katia COLLOMP

ATTENTION: RAPPEL Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets.